

Assemblée générale du 3 février 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

La Sauvegarde de l'Anjou œuvre depuis 52 ans dans le domaine de la protection du patrimoine puis de l'environnement. Après un premier agrément obtenu en 1976 et consécutivement à une réforme des procédures d'agrément, la Sauvegarde a demandé et obtenu en septembre 2012 le renouvellement pour 5 ans à l'échelle départementale de son **agrément au titre de l'urbanisme et de la protection de la nature**. Une demande de renouvellement a été déposée en 2016 et cet agrément a été renouvelé pour 5 ans par un **arrêté préfectoral du 17 janvier 2017**. La demande de renouvellement de l'**habilitation à siéger dans les instances consultatives du Maine et Loire** a été effectuée le 6 juin 2017 et obtenue pour une nouvelle durée de 5 ans par un **arrêté en date du 29 septembre 2017**.

Vie de l'Association

La Sauvegarde de l'Anjou est une fédération qui regroupe fin 2017, **19 associations membres** avec l'adhésion en avril de **ADDULT** (Développement DURable Loire Trélazé, une association trélazéenne active. compensant les disparitions ces dernières années de Mauges Nature et de l'ADPECS (Association de défense et de protection de l'environnement des Coteaux Saumurois)

Une nouvelle association a souhaité dernièrement nous rejoindre. **Solidarifood** spécialisée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, domaine sur lequel une demande existe sans que nous ayons jusqu'à présent de répondants. Cette demande a été reçue favorablement au CA de décembre 2017. D'autres associations ont demandé à 'adhérer mais leurs candidatures n'a pas encore été validée pour le moment.

Depuis 2007 les adhérents individuels sont acceptés et constituent un collège au même titre qu'une association adhérente. Le conseil d'administration de la Sauvegarde est formé depuis toujours de 9 membres. Une proposition de modification des statuts pour pouvoir le porter entre 9 et 15 membres sera proposée le 3 février lors d'une AG extraordinaire et en 2018 le CA sera composé de 12 membres.

La Sauvegarde de l'Anjou est adhérente de France Nature Environnement Pays de la Loire ce qui lui permet d'améliorer les liens avec les échelles régionales et nationales du mouvement FNE. Elle est aussi membre de Patrimoine Environnement

Son action menée essentiellement en bénévolat, porte sur deux pôles d'activité :

- sites et monuments
- environnement

Le temps de bénévolat estimé pour l'année 2017 est de **1600 heures**.

Depuis le début de l'année 2017, une permanence a été mise en place le lundi après-midi car depuis le départ de notre dernière volontaire en service civique en juin 2016, il n'y avait plus de présence régulière au local de la rue Lionnaise. Depuis le mois d'octobre 2017, une nouvelle volontaire en service civique partagé avec FNE Pays de la Loire assure cette permanence conjointement avec un bénévole de l'association et participe au travail de communication de la Sauvegarde.

Habilitée de nouveau à siéger dans les instances locales, la Sauvegarde de l'Anjou participe de façon régulière à plus de 25 commissions officielles (CODERST, CSS, Commissions locales de l'eau, CDNPS, CDPENAF, CDOA, Conseil de développement, divers CCSPL etc.) et demande des rendez-vous aux services de l'Etat ou aux élus (Maires, Présidents d'agglomération et du Conseil Départemental) chaque fois qu'un dossier le nécessite. En 2017 ont eu lieu des rencontres avec le nouveau Préfet, avec la DREAL du Maine et Loire, ainsi qu'avec les responsables des projets d'urbanisme de l'agglomération angevine.

Bilan qualitatif des principales commissions

CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques)

Le Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), examine les dossiers de demande d'autorisation d'exploiter principalement au titre des législations et des réglementations relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, aux déchets, à l'eau, à la qualité de l'air et à la santé publique. Il s'est réuni 12 fois dans l'année.

Quelques dossiers ont justifié un vote défavorable du représentant de La Sauvegarde :

- Les mesures compensatoires insuffisantes pour l'extension de Denkavit dans la zone industrielle de Méron (Janvier)
- La gestion des prélèvements dans l'Authion, toujours excessifs (Novembre)
- Le plan d'épandage de la Société Métabio à Combrée source de multiples nuisances (Novembre)

La Sauvegarde s'est abstenue sur quelques dossiers (Dossier Lafarge Granulats à Chazé Henry, élevages de volailles bas de gamme à Freigné et à Louvaines et de porcs à Yzernay, gestion collective des prélèvements dans la Dive,

Commissions de Suivi de Site (CSS)

La Sauvegarde participe aux réunions des 5 CSS du Maine et Loire concernant les installations classées SEVESO : SEDA de Champteussé sur Baconne : CCMP à Bouchemaine, EPC France (ex Nitro-Bickford) à Saint-Crespin-sur-Moine, Phyteurop à Montreuil-Bellay, Zach System à Avrillé. Ces commissions ont l'obligation de se réunir une fois dans l'année et l'essentiel de ces réunions porte sur la présentation du bilan annuel du service SHSE de l'entreprise et si nécessaire sur le suivi des PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques) aujourd'hui tous promulgués

La Sauvegarde participe également à de nombreux autres CSS ainsi qu'à la CLI de la centrale nucléaire de Chinon. Parmi ces dernières, la CSS créée en 2015 pour l'entreprise TRIADE est particulièrement justifiée car cet établissement fait régulièrement l'objet de plaintes de la part des riverains

Conseil de Développement de l'agglomération et du pays d'Angers :

Le Conseil de Développement de la région d'Angers a prononcé sa dissolution au mois de décembre. Un nouveau conseil de développement dénommé "Loire Angers", sera créé en début d'année avec un périmètre plus vaste : Angers Loire Métropole, la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe et la communauté de communes Loire Layon Aubance. La Sauvegarde de l'Anjou a été acceptée pour siéger dans cette nouvelle instance.

La Sauvegarde de l'Anjou a *défendu ses orientations* sur les dossiers traités par le Conseil de Développement et notamment dans le groupe de travail sur les défis de la région d'Angers. Les contributions de la Sauvegarde de l'Anjou ont été importantes par écrits, en début (éléments de contextes) et en fin d'année (avis sur le projet de rapport d'étape). Mais le groupe de travail, ambitieux n'a pas pu aboutir avant la fin de l'année. Il sera vraisemblablement repris (auto saisine) par le nouveau conseil de développement.

CDNPS (Commission départementale de la nature, des paysages et des sites)

Formation spécialisée des sites et paysages

En 2017, il y a eu 5 réunions de la CDNPS formation sites et paysages. Outre les dossiers de permis de construire essentiellement situés dans les sites classés de la Loire et confluence Maine, des dossiers éoliens dans le choletais et segréen et le projet de classement de site Vienne/Loire ont été étudiés..

A noter également l'avis sur la disparition de 17 sites inscrits dans le cadre de la mise en œuvre de la loi biodiversité et paysages du 08 août 2016, la condition étant l'existence en lieu et place de mesures de protection équivalentes, à savoir AVAP, ZPPAUP....

Formation spécialisée des carrières

La formation carrières s'est réunie à 3 reprises. La Sauvegarde a également participé à un comité de pilotage du schéma régional des commissions des carrières

Formation spécialisée de la publicité

En 2017, la formation publicité de la CDNPS s'est réunie à une reprise (28 septembre). Cela faisait plusieurs années que cette formation ne s'était pas réunie, les dossiers l'intéressant étant rares. A l'ordre du jour figurait essentiel le projet de règlement local de publicité de la commune nouvelle d'Orée d'Anjou. La Sauvegarde de l'Anjou a donné un avis favorable à ce projet de qualité, tout en émettant plusieurs propositions d'amélioration du projet proposé.

CDPENAF (Commission départementale pour la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers

La Sauvegarde a participé aux 8 réunions de cette commission qui ont eu lieu en 2017.

Dossiers importants de l'année

Urbanisme

Révision du SCoT de l'Anjou Bleu – Pays Segréen

Le SCoT a été mis en révision pour mise en conformité avec les lois Grenelle.

La Sauvegarde de l'Anjou était présente aux réunions de concertation sur la trame verte et bleue.

La Sauvegarde de l'Anjou a notamment émis un avis écrit, sur le projet de SCoT, à l'occasion de la consultation des personnes publiques et personnes associées.

La Sauvegarde de l'Anjou a également fait une déposition auprès du commissaire enquêteur, en juin. Elle souligne les lacunes que présente encore le projet, concernant, notamment, la consommation d'espaces agricoles et naturels, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur n'a pas analysé les observations de la Sauvegarde de l'Anjou, omettant même de les répertorier dans la liste des dépositions reçues. Son avis sur le projet est très laconique. Il n'a pas fourni les analyses et éléments suffisants pour permettre aux autorités délibérantes de prendre une décision en toute connaissance de cause. La procédure d'enquête publique et d'approbation du SCoT du Pays segréen est ainsi entachée d'illégalité.

Dès la publication du rapport du commissaire enquêteur, la Sauvegarde de l'Anjou a écrit au Président de l'Anjou Bleu Pays Segréen, en demandant quelles dispositions comptait prendre le Syndicat mixte pour sortir de cette situation. Le Syndicat Mixte a approuvé le SCoT, et la Sauvegarde de l'Anjou a donc fait un recours gracieux.

Angers Loire Métropole : les déplacements

C'est un sujet qui avait fait l'objet d'une longue analyse dans l'avis de la Sauvegarde de l'Anjou sur le PLUi. Une rencontre avec B. Dupré, adjoint chargé des déplacements dans l'agglomération, en mars, a conduit à une promesse de consulter la Sauvegarde de l'Anjou dès la rentrée de septembre. Cela n'a pas été suivi d'effet.

Projet Cœur de Maine

Poursuivant ses demandes faites en 2016, la Sauvegarde de l'Anjou a continué à poser ses questions, notamment sur :

- La préservation et la valorisation du paysage emblématique que constitue la traversée de l'agglomération par la Maine
- Le confortement de la liaison écologique verte et bleue, entre deux réservoirs essentiels de biodiversité : les Basses Vallées Angevines et la Vallée de la Loire.

L'année s'est déroulée sans obtenir de réponse. Et dans l'intervalle, des arbres ont été abattus en bord de Maine, pour réaliser le projet Cœur de Maine, sans explication convaincante ni expression d'une vision globale.

Une entrevue avec C. Béchu a finalement été obtenue en novembre, après de nombreux courriers. Promesse a été faite que la Sauvegarde de l'Anjou serait associée aux réflexions concernant la préservation de la biodiversité, le rétablissement de la continuité écologique en bord de Maine, la question du grand paysage et les déplacements.

A suivre, mais pour l'instant pas de grande précipitation !

ZAC Saint Serge à Angers

Angers Loire Métropole a mis à l'enquête publique le dossier de réalisation de la ZAC Saint Serge à Angers.

La Sauvegarde de l'Anjou a demandé, en octobre, à la commissaire enquêtrice, de bien vouloir solliciter du maître de l'ouvrage la modification du dossier pour une prise en compte effective et claire du paysage, notamment en ce qui concerne les règles d'architecture et d'urbanisme à imposer aux nouvelles constructions, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, et pour l'adoption de dispositions favorables à la conception bioclimatique et aux énergies renouvelables.

Le tramway et les abattages d'arbres à Angers.

Pendant l'été, la collectivité angevine a procédé à un chantier particulièrement étendu d'abattages d'arbres en ville en préparation du chantier du tramway, rasant notamment la presque totalité des alignements arborés fort anciens des boulevards Ayrault, Carnot, et place Mendès-France, complété quelques semaines plus tard par ceux du boulevard Patton, sans qu'aucune réflexion sur l'impact, les mesures alternatives, ni le plan de revégétalisation n'ait été présenté. La Sauvegarde de l'Anjou a fait part dans une lettre ouverte, puis auprès du maire-président, de sa vive critique de la méthode et bien sûr du résultat. Elle a aussi demandé un moratoire pour les arbres de la rue Patton, dont l'abattage est incompréhensible puisque cette tranche du tramway a été différée de plusieurs années, suivant un calendrier qui reste à définir. Les explications données sur ce dernier point sont restées très vagues et n'ont pas apporté de réponse convaincante, mais l'abattage a été mené à terme. La Sauvegarde continuera à mettre la pression pour une conduite raisonnée sur les abattages dans une ville qui se prétend exemplaire en matière de végétal.

Le projet commercial de Moulin-Marcille et le franchissement de l'Authion

Aux côtés de la Sauvegarde de la Loire angevine, la Sauvegarde de l'Anjou a contribué à l'analyse des effets négatifs du projet commercial et des projets de desserte et de déplacements qu'il implique. Rappelons que le projet de bretelle autoroutière initialement prévu avait été abandonné l'an passé par l'agglomération suite à nos interventions

Allumettes de Trélazé

La Sauvegarde a participé activement au suivi du dossier des Allumettes de Trélazé en partenariat avec la CLCV de Trélazé.

- Suivi de la convention Etat / PODELHIA / Ville de Trélazé pour le respect de « l'intégrité » architecturale du site et de sa mémoire ouvrière.
- Suivi du projet d'interventions artistiques sur l'ancien château d'eau et le reste d'une cheminée, traces de l'activité industrielle du site
- Suivi du projet de salle de mémoire du site implantée dans la grande halle transformée en parking couvert du magasin Lidl.

Dévoisement de la RD 210 à Saint Florent le Vieil

Mauges Communauté désire favoriser la réorganisation de l'usine Lactalis, actuellement implantée de part et d'autre de la RD 210, à St Florent le Vieil. Il s'agit de réaliser un contournement de l'usine par la RD 210. Elle a réalisé une étude d'impact et l'a mise à disposition du public.

La Sauvegarde de l'Anjou a demandé par lettre, en décembre, de revoir le projet car la solution choisie est l'une de celles dont l'impact est le plus important sur l'espace naturel remarquable du secteur, et sur la zone inondable. Il existe d'autres solutions, présentées dans le dossier, sans impact sur le patrimoine naturel ou la zone inondable.

Affaire à suivre.

Environnement

Dossiers relatifs aux risques industriels

Zone Industrielle de Méron

Les arrêtés ministériel et préfectoral de 2013, permettent une certaine urbanisation de la zone industrielle sous réserve de respecter des règles précises. La Sauvegarde reste particulièrement vigilante sur le respect de ces règles et a voté contre au CODERST le projet d'arrêté d'autorisation d'extension de la société DENKAVIT.

Société Industrielle de St Florent le Vieil

Ce dossier des nuisances sonores émanant de l'usine Lactalis reste une préoccupation majeure de la Sauvegarde après le rejet en décembre 2015 de notre demande auprès du tribunal d'instance d'Angers. Les mesures de bruit diligentées par la DREAL n'ont pas réglé le problème

Dossiers relatifs aux déchets

Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

La Sauvegarde de l'Anjou a conjointement avec FNE Pays de la Loire animé une action de sensibilisation sur le Campus Universitaire de St Serge à Angers le lundi 20 novembre 2017 entre 11h30 et 14h.

Un stand a été installé au restaurant universitaire dans le but de sensibiliser les étudiants au cycle de vie de leur smartphone et à l'impact environnemental de celui-ci. De nombreux échanges ont eu lieu et plusieurs vieux téléphones portables ont été récupérés à l'occasion afin d'être orientés vers les filières de reconditionnement ou de recyclage adéquates.

Cette action s'inscrivait dans la thématique portée en 2017 au niveau nationale par FNE et l'ADEME dans le cadre de la SERD.

Dossiers relatifs à l'eau

Cartographie des cours d'eau-pesticides

Sur la base d'une instruction ministérielle, l'Administration a rendu publique une cartographie de ce qu'elle considérera à priori comme cours d'eau. Sa vision très restrictive conduit à ne retenir que peu de « cours d'eau » sur les têtes de bassin ou dans les zones planes assainies par des « canaux ». Nous n'avons pas réussi à tempérer cette approche dont on voit les défauts dans la délimitation des zones de non-traitement par les pesticides qui reprend cette définition. Ce n'est pas le seul point litigieux et nous avons demandé au préfet de compléter la définition des points d'eau protégés puis déféré son refus devant le tribunal administratif.

Sécheresse

Les étiages bas associés à des températures élevées ont conduit à des restrictions de prélèvements d'eau. Sur le bassin versant de l'Authion, nous avons été vigilants à ce qu'il n'y ait pas de dérogations mais quelques transitions pour passer d'un niveau de restriction à un plus sévère; les irrigants ont réussi à se concerter pour éviter des pertes de culture. e. Dans le bassin du Layon, nous avons par ailleurs porté plainte à l'encontre d'un exploitant n'ayant pas respecté les interdictions de remplissage de plans d'eau.

Continuité écologique

La rivière du Loir présente sur son tronçon de Maine-et-Loire de nombreux barrages, nuisant à la continuité écologique et provoquant un fort taux d'étagement. Alors que le département avait la possibilité d'araser voire d'effacer le barrage de Pont (Briollay/Villevêque), qui a la plus forte hauteur de chute sur ce tronçon et ne bénéficie qu'à des usages limités, il a décidé d'équiper ce barrage d'une coûteuse passe à poissons. Nous avons contesté cette solution en justice du fait de son incompatibilité avec les dispositions du SDAGE Loire-Bretagne et du SAGE Loir.

SAGEs

La Sauvegarde de l'Anjou est membre de six commissions locales de l'eau (CLE) et son représentant est élu au bureau de celles de l'Authion, de l'Evre et du Thouet.

Ces engagements, surtout pour ceux présents dans un bureau, mobilisent les bénévoles de façon importante surtout lors de l'élaboration ou la révision d'un SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

SAGE Authion,

Une étude diagnostic agricole du territoire débouchant sur des programmes d'action est suivie de près par l'association, comme les chantiers d'entretien-renaturation des cours d'eau trop artificialisés.

SAGE Layon

La Sauvegarde ne fait plus partie du bureau depuis qu'elle a déposé un recours contre l'extension du périmètre du SAGE

SAGE Mayenne

La Sauvegarde de l'Anjou était membre du bureau de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du bassin de la Mayenne depuis novembre 2010. La fin de l'année 2016 a vu le renouvellement de la CLE. Lors des dernières élections du bureau qui se sont tenues le 3 février 2017, la Sauvegarde a logiquement laissé sa place au profit de la fédération FNE 53 qui disposait d'une personne disponible pour entrer au bureau.

SAGE Oudon

La Sauvegarde de l'Anjou a intégré la CLE Oudon suite à un arrêté modificatif du 21 mars 2017. Les sujets du PAOT (Plan d'Action Opérationnel Territorialisé) et du taux d'étagement des cours d'eau du bassin versant de l'Oudon ont été présentés. La Sauvegarde a demandé que soient transmis à la suite de chaque réunion de bureau, les avis rendus sur les dossiers loi sur l'eau et non pas une fois par an lors du rapport annuel.

Captage de Vritz

Le travail avance plutôt favorablement sur ce captage. Après un démarrage positif mais insuffisant en nombre d'agriculteurs engagés, l'Etat a exigé davantage d'engagement. Reste à déplorer un comportement inacceptable de la part d'une exploitation, mais la dynamique est là.

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi)

Il existe onze PPRi dans le département de Maine-et-Loire et deux font l'objet d'une révision :

- révision du PPRi du Val d'Authion en date du 25 novembre 2014
- révision du PPRi du Val du Louet en date du 16 novembre 2015

Ces deux PPRi font l'objet de réunions régulières tant au niveau des Comités de Pilotage (COPIL) que des Personnes et Organismes Associés auxquelles il faut ajouter des réunions d'information pour les habitants.

Compte tenu des compléments d'études nécessaires aux zones de dissipation d'énergie et des délais nécessaires aux consultations officielles, l'échéance d'approbation du PPRi Val d'Authion, initialement prévue le 25 novembre 2017, a été reportée, par arrêté préfectoral, au 25 mai 2019.

Pour ce qui concerne le PPRi Val du Louet, la date d'échéance ne pourra vraisemblablement pas être respectée et un ajournement est envisagé mais pas encore adopté.

Globalement, ces deux PPRi vont commencer à traiter de la partie réglementaire, sujet particulièrement délicat pour lequel il faut s'attendre à des doléances tant des particuliers que des communes.

Autres dossiers environnementaux

Domaine de Boudré :

le Conseil Départemental a décidé de vendre ce legs d'un domaine boisé situé à Seiches sur le Loir ; le projet d'un élevage de chevaux, notamment, artificialiserait des terres agricoles au détriment de la Biodiversité, risquerait de fragiliser la nappe d'eau alimentant un captage public et obligerait de revoir les règles d'urbanisme. Nous suivons le PLU en cours d'élaboration et nous nous concertons avec le collectif local ainsi qu'avec la LPO.

Destruction de haies à Rochefort-sur-Loire :

Au cours du mois de janvier 2017, d'importants travaux d'abattage de haies ont eu lieu sur le territoire de la commune de Rochefort-sur-Loire, portant atteinte à plusieurs centaines de mètres linéaires de haies. Ces haies étaient protégées par le PLU communal et constituaient des habitats d'espèces protégées. Elles étaient situées au sein du site classé de « la Corniche Angevine » qui appartient également au réseau Natura 2000. Les abattages réalisés n'ont fait l'objet d'aucune autorisation et sont donc parfaitement illégaux. La Sauvegarde de l'Anjou a porté plainte contre les auteurs de ces faits auprès du parquet d'Angers, aux côtés de FNE Pays de la Loire et de la Sauvegarde de la Loire Angevine.

CESER DES PAYS DE LA LOIRE

(Conseil Economique, Social, Environnemental des Pays de la Loire)

<http://ceser.paysdelaloire.fr/>

La Sauvegarde de l'Anjou est présente au CESER (Conseil Economique Social Environnemental Régional) par une de ses administratrices désignée au titre de France Nature Environnement Pays de la Loire.

Les travaux du CESER comportent des études, des avis sur les politiques régionales et les budgets régionaux. FNE PdL est régulièrement intervenu lors des sessions budgétaires et avis sur l'indispensable maintien des aides à l'agriculture biologique en soulignant :

- une agriculture qui écarte les pesticides et participe ainsi très objectivement à la restauration de la qualité de l'eau extrêmement dégradée dans notre région,
- une agriculture qui génère plus d'emplois que les exploitations conventionnelles : 2,4 Unités de Travail Annuel (UTA) en bio contre 1,5 en moyenne.
- une agriculture plébiscitée par des consommateurs toujours plus en demande de produits biologiques

En fin d'année 2017, le CESER des Pays de la Loire devait être renouvelé. Le nouvel arrêté a été signé par la Préfète de région le 29 décembre 2017 et FNE Pays de la Loire a été renouvelé sur ses deux postes, dont celui de notre administratrice. Une hydrobiologiste, membre de la Sauvegarde et proposée par FNE Pays de la Loire a également été nommée au titre de personne qualifiée. Un vrai signal et plus de moyens pour porter des messages forts en matière d'environnement en lien avec les politiques de l'eau.

COMITE DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

La Sauvegarde de l'Anjou est également présente au Comité de Bassin Loire-Bretagne (Agence de l'Eau) par une de ses administratrices désignée au titre de France Nature Environnement.

L'année 2017 a été consacré à l'adoption de plusieurs Sage(s), au projet de Plan d'Adaptation au Changement Climatique, aux compétences locales de l'eau du bassin au travers de la Socle (Stratégie d'organisation des compétences de l'eau).

La commission Inondations Plan Loire été occupée par l'étude et la validation de plusieurs SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation). Cependant, malgré l'obligation qui prévoyait une validation de toutes les SLGRI du bassin Loire-Bretagne fin 2017, ceci n'a pu être réalisé, certaines études ayant pris du retard. L'année 2018 verra donc l'achèvement de ces stratégies.

Le 11 décembre 2017 ont eu lieu de nouvelles élections. Thierry BURLLOT a été élu président du Comité de Bassin Loire-Bretagne, dans un contexte de nouveaux ponctionnements de l'Etat sur les budgets des Agences de l'Eau.

En lien avec ce dossier, notons que la Région des Pays de la Loire a souhaité s'engager davantage sur les politiques de l'eau à travers la signature d'une convention avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Un projet de financement par des fonds européens via un projet Life intégré vient d'être confirmé par l'Union Européenne. La tâche pour reconquérir la qualité de l'eau en Pays de la Loire est immense.

Conclusions

Un des points forts de cette année 2017 pour la Sauvegarde est le double renouvellement de son agrément en janvier puis de son habilitation à siéger dans les instances locales fin septembre. Le montage de ces dossiers implique un important travail de secrétariat et oblige ensuite l'association à une présence soutenue dans toutes ces instances de concertation qui sont trop souvent inefficaces mais permettent d'avoir accès aux dossiers et de développer nos conceptions en matière d'urbanisme et d'environnement. C'est surtout une reconnaissance des pouvoirs publics de notre rôle essentiel dans ces domaines.

En ce qui concerne l'urbanisme, la révision du dernier SCoT, celui du Segréen et les projets d'aménagements de l'agglomération d'angevine ont constitué l'essentiel de notre investissement et nous ne pouvons que déplorer sur ces différents dossiers la réticence des élus à tenir leurs engagements de concertation.

En matière d'environnement quelques dossiers récurrents continue de nous mobiliser : gestion des prélèvements dans l'Authion, suivi de la zone de Méron, nuisances des sociétés Lactalis et Triade Electronique....

La Sauvegarde de l'Anjou a également fourni des conseils aux particuliers et aux associations dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement.

Quelques dossiers ont nécessité des recours gracieux ou contentieux et nous bénéficions pour ces actions de la présence juridique efficace de la fédération régionale FNE Pays-de-la-Loire généralement associée pour ces actions comme par exemple le recours déposé contre l'arrêté « phytosanitaires ».

La Sauvegarde s'est aussi efforcée de communiquer régulièrement sur les dossiers importants qu'elle suit et elle a mis en place une revue de presse pour être au courant d'éventuels faits nouveaux.

Pour exercer toutes ces tâches sur l'ensemble du département, la Sauvegarde souhaite pouvoir se renforcer par l'adhésion de nouvelles associations et nous nous réjouissons de l'arrivée de deux d'entre elles cette année mais il est également important également de motiver davantage de personnes ; c'est pourquoi nous avons en décembre décidé d'élargir le conseil d'administration jusqu'à 15 membres et que lors de cette AG nous voterons pour le porter à 13 membres.

ANNEXE

Fiche de réunions 2017

Date	Lieu	Objet
3 janvier	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes
9 janvier	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
9 janvier	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes
16 janvier	Angers	Réunion rue Lionnaise
19 janvier	Angers	COFIL Natura 2000 Basses Vallées Angevines
23 janvier	Angers	Réunion rue Lionnaise
24 janvier	Angers	CDPENAF groupe de travail
26 janvier	Angers	CODERST
26 janvier		Comité de Pilotage Cartographie des cours d'eau
26 janvier	Angers	Conseil de développement
30 janvier	Angers	Permanence rue Lionnaise
31 janvier	Saint Mathurin sur Loire	Formation FNE PdL Transition énergétique
2 février	Angers	Réunion de préparation de l'AG rue Lionnaise
2 février	Angers	Réunion FNE PdL Dossier Pont du Loir
3 février	Laval	Réunion CLE Mayenne (matin)
3 février	Saint Barthélémy	Réunion à la DREAL
4 février	Angers	AG de la Sauvegarde bd Clémenceau
6 février	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
7 février	Angers	Conseil de développement
10 février	Angers	CDPENAF
13 février	Angers	Permanence rue Lionnaise

20 février	Angers	Permanence rue Lionnaise
23 Février	Angers	Préparation Dossier Pont du Loir
23 février	Angers	CODERST
27 février	Angers	Permanence rue Lionnaise
27 Février	Angers	Réunion avec Mme la Préfète
2 mars	Angers	Recherche Bibliothèque Barrage de Pont
4 mars	Angers	AG de FNE Pays de la Loire
9 mars	Montreuil Bellay	Comité de suivi zone de Méron
6 mars	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
7 mars	Angers	CDNPS formation paysage
10 mars	Angers	Rencontre avec l'association Addult (rue Lionnaise)
13 mars	Angers	Permanence rue Lionnaise
13 mars	Angers	CDPENAF
16 mars	Angers	CDNPS commission des carrières
18 mars	Chaufefonds	AG Association Moulins d'Anjou
20 mars	Angers	Permanence rue Lionnaise
27 mars	Angers	Permanence rue Lionnaise
30 mars	Angers	CODERST
31 Mars	Angers	RV LPO + RV Marie Fortin
3 avril	Angers	Réunion au local association Cale + CA Sauvegarde de l'Anjou
4 avril	Angers	Conseil de développement
4 avril	Angers	COFIL Natura 2000 Basses Vallées Angevines
6 avril		COFIL Natura 2000 Basses Vallées Angevines
7 avril	Angers	CDPENAF
10 avril	Angers	Permanence rue Lionnaise
18 avril	Angers	Recherche. Bibliothèque. Municipale.ouvrages Barrage de Pont
20 avril	Angers	CODERST
20 avril	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes
24 avril	Angers	Permanence rue Lionnaise
28 avril	Avrillé	CSS Zach System
2 mai	Angers	CA Sauvegarde
3 mai	Angers	Réunion appel à projets du département
6mai	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes
9 mai	Angers	Réunion méthanisation à la Chambre d'Agriculture
15 mai	Marans	RV Mme DANJOU (Dossier Meta Bio)
15 mai	Angers	Permanence rue Lionnaise
16 mai	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes
19 mai	Angers	CDNPS commission des carrières
21 mai	Beaulieu /Layon	Pont Barré Fête de la Nature de la LPO
22 mai	Angers	Réunion informatique rue Lionnaise
24 mai	Angers	CODERST
30 mai	Nantes	Formation Zones humides de FNE PdL
1er juin	Angers	Réunion AFB
6 juin	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
8 juin	Angers	Réunion avec le nouveau DDT
8 juin	Angers	CDNPS formation paysage ,
9 juin	Angers	CDPENAF
12 juin	Angers	Permanence rue Lionnaise
15 juin	Laval	Réunion CLE Mayenne (matin)
19 juin	Angers	Permanence rue Lionnaise
20 juin	Angers	Réunion avec FNE PdL sur l'exploration minière
23 juin	Candé	Copil Captage de Vritz
26 juin	Angers	Permanence rue Lionnaise
28 juin	Saint Sylvain d'Anjou	CSS Triade Electronique
29 juin	Angers	CODERST
3 juillet	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
4 juillet	Angers	AG du Conseil de développement

5 juillet	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes
6 juillet	Nantes	Réunion DREAL –Associations
6 juillet	Angers	Comité de pilotage Lac de Rillé
26 juillet	Angers	CDNPS commission des carrières
27 juillet	Angers	CODERST
1 ^{er} août	Angers	Recherches Archives Départ. Barrage Pont
2 août	Angers	Recherches Archives Départ. Barrage Pont
4 août	Angers	Recherches Archives Départ. Barrage Pont
9 août	Angers	Recherches Archives Départ. Barrage Pont
24 août	Angers	CODERST
7 septembre	Angers	Conseil de développement
8 septembre	Angers	Conseil de développement
8 septembre	Angers	CDPENAF
11 septembre	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
13 Septembre	Craon	CLE Oudon
18 septembre	Angers	Permanence rue Lionnaise
19 septembre	Nantes	COPIL schéma régional commission des carrières
20 septembre	Angers	Journée de la qualité de l'air
21 septembre	Angers	CDNPS formation paysage ,
25 septembre	Angers	Permanence rue Lionnaise
28 septembre	Angers	CODERST
28 septembre	Angers	CDNPS formation publicité
30 septembre	Seiches-sur-le Loir	Journée de mobilisation du collectif de Boudré
2 octobre	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
6 octobre	Angers Parc des expositions	Forum Agora des associations
6 octobre	Angers	CDPENAF
7 octobre	Angers Parc des expositions	Forum Agora des associations
8 octobre	Angers Parc des expositions	Forum Agora des associations
9 octobre	Angers	Permanence rue Lionnaise
16 octobre	Angers	Permanence rue Lionnaise
17 octobre	Savennières	Rencontres de la mission Val de Loire
19 octobre	Louverné	RV du SAGE Mayenne
27 octobre	Montreuil Bellay	CSS Phyteurop
27 octobre	Angers	Conseil de développement
6 novembre	Angers	CODERST
8 novembre	Angers	Commission d'aptitude des commissaires enquêteurs
13 novembre	Angers	Réunion avec Christophe Béchu
13 novembre	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
15 novembre	Saint-Crespin-sur-Moine	CSS EPC France
16 novembre	Angers	Conseil de développement
16 novembre	Angers	CDNPS formation paysage ,
20 novembre	Angers	Action sensibilisation sur le Campus dans le cadre de la SERD
20 novembre	Angers	Permanence rue Lionnaise
23 novembre	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes
23 novembre	Angers	Rencontre avec la LPO
24 novembre	Angers	CSS de la CMPP de Bouchemaine
24 novembre	Candé	Copil plénier Vritz (réunion puis terrain)
27 novembre	Angers	Permanence rue Lionnaise
27 novembre	Angers	Réunion avec le Préfet
27 novembre	Nantes	Réunion DREAL Associations
4 décembre	Angers	Permanence rue Lionnaise
5 décembre	Ecouflant	CCSPL du SIEML
5 décembre	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes
6 décembre	Angers	CDPENAF
11 décembre	Angers	CA Sauvegarde de l'Anjou
12 décembre	Angers	Conseil de développement
12 décembre	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes

13 décembre	Sainte Gemmes /Loire	Réunion publique ZAP de Sainte Gemmes
14 décembre	Angers	CODERST
15 décembre	Thouarcé	CLE du SAGE Layon
15 décembre	Angers	CDNPS formation paysage
18 décembre	Angers	Permanence rue Lionnaise
21 décembre	Trélazé	Réunion de suivi du dossier des Allumettes

Le Président

Le Secrétaire

Yves LEPAGE

Gilles MABON